

SOCIÉTÉ
D'HORTICULTURE

DE
L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS



BULLETIN DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

VII^e VOLUME

n^o 12



DÉCEMBRE

1877

SENLIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE ERNEST PAYEN

11, place de l'Hôtel-de-Ville, 11

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. —
M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, vice-président.
M. Bruet, secrétaire-général-adjoint.
M. Cabot, bibliothécaire-archiviste.

BUREAU CENTRAL

M. Vernois, président.
M. Minguet et Frémy, vice-présidents.
M. Thirion, secrétaire-général.
M. Cagny, secrétaire-général-adjoint.
MM. Cossin et Jassemmin, secrétaires.
M. Drivière, trésorier.
M. Bery, trésorier-adjoint.
M. Vinet, bibliothécaire-archiviste.
M. Deshais père, conservateur du matériel.
Jardinier-professeur : M. Dubarle.

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Watry. — M. de Watry. — M. Thirion. — M. Vernois.
M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais
père. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de
Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil).
— M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard
(de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruet. — M. Am.
de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. —
M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux.
— M. Sebert.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Senlis : MM. Deslandes. — Tassin. — Simon Compiègne. —
Fontaine. — Barré. — Testard. — Daguët. — Réhry. — Cosson.
— Reusse. — Félix Dupuis. — Masson.
Baron : M. Vramant, président.
Béthisy : M. Turlin, délégué.
Betz : M. Roblin, président.
Chantilly : M. Petit, président.
Ermenonville : MM. Martin, président, — Thiénard fils délégué.
Nanteuil : MM. Dubois, président, — Benoit, délégué.
Plailly : M. Chantrier, délégué.
Pont : MM. Palmer, président, — Laverge, délégué.

SHAS



N° 12. — DÉCEMBRE 1877.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 2 DÉCEMBRE 1877. — PRÉSIDENTE DE M. VERNOIS.

La séance est ouverte à 2 h. 1/2. Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans observation.

M. DUBARLE, jardinier-professeur, dépose sur le Bureau 23 lots de poires et pommes provenant du jardin d'expériences de la Société, et destinés à être tirés en loterie à l'issue de la séance. — *Remerciements*.

M. MASSON, des scaroles vertes maraîchères, chicorées de Meaux, romaines blondes, radis rave blancs, céleri rave, céleri plein blanc. — *Mention honorable*.

M. le Secrétaire-Général adjoint, en l'absence de M. Thirion indisposé, procède au dépouillement de la correspondance, qui se compose des pièces suivantes :

1° Une lettre de M. Damainville, conseiller général pour le canton de Crépy, informant M. le président de la Société d'horticulture de l'arrondissement de Senlis, qu'il peut compter sur son concours pour appuyer au conseil général la demande d'une subvention de 1,000 francs pour l'entretien, à l'école d'horticulture de Versailles, d'un enfant du département.

2° Le programme de la 10^e Exposition internationale, de produits horticoles qui aura lieu à Gand (Belgique), du 31 mars au 7 avril 1878.

3° Le procès-verbal ci-après :

SECTION DE NANTEUIL

SÉANCE DU 21 OCTOBRE 1877. — PRÉSIDENTE DE M. DUBOIS.

M. COUTARD pour 26 variétés de légumes et 3 de raisins, obtient une *Mention très-honorable*.

M. DUBOIS présente une grappe de raisin, dit Gromier du Cantal, du poids de 1 kil. 70 gr., pour laquelle il obtient des *Remerciements*.

Il est ensuite donné à l'Assemblée communication des décisions prises par le Conseil d'administration de la Société, dans sa réunion du 25 novembre dernier. Après délibération, le Conseil a décidé qu'il n'y avait pas lieu de modifier le système de remboursement des jetons de présence, ainsi que le demande M. Ballédent, mais que, néanmoins, tout Sociétaire pourra présenter ses jetons à M. le Trésorier adjoint, qui est autorisé à les reprendre au prix de revient, pourvu qu'ils ne soient pas défraîchis.

Il est ensuite procédé au renouvellement du Bureau central et du Conseil d'administration.

Voici le résultat :

BUREAU CENTRAL

Président :	MM. Vernois ..	27 voix.
Premier Vice-Président :	Minguet ..	28
Deuxième Vice-Président :	Frémy ...	24
Secrétaire-Général :	Thirion ..	28
Secrétaire-Général-Adjoint :	Cagny ...	27
Premier Secrétaire :	Cossin ...	27
Deuxième Secrétaire :	Jasmin ...	27
Trésorier central :	Drivière ..	25
Trésorier adjoint :	Béry	26
Bibliothécaire-Archiviste :	Vinet ...	27
Conservateur :	Deshais ..	26

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PREMIER TOUR

MM. Deslandes.....	28 voix.
Tassin	28
Compiègne (Simon)	28
Fontaine, notaire honoraire ..	28
Barré.....	27
Testard	27
Dagnet.....	27
Réhry	27
Cosson.....	26
Reusse.....	26
Dupuis (Félix).....	23

DEUXIÈME TOUR

Masson.....	14
-------------	----

Il est procédé au tirage de la loterie. Deux membres nouveaux sont présentés, et la séance est levée à 4 h. 1/2.

De la taille des arbustes d'ornement

Par M. CHARLES BALTET (1).

Entre nous, est-il bien nécessaire de tailler les arbustes d'ornement? En général, non. Dans certains cas, oui. Un arbuste abandonné à lui-même jette ses rameaux à droite ou à gauche, se couvre de fleurs plus ou moins cette année, moins ou plus l'an prochain, pour refleurir davantage dans deux ans, se reposer peut-être, et continuer une bonne moyenne de développement ligneux et floral.

Fort souvent, dans un jardin, le groupement des ar-

(1) Extrait des *Annales de la Société horticole, vigneronne et forestière de l'Aube*.

bustes en massif ayant été mal conçu, la taille, sous prétexte d'harmonie, vient sacrifier la floraison à l'effet d'ensemble. Il vaudrait mieux alors renouveler la composition du massif par un choix plus heureux de variétés qui devront prendre un développement graduel et déterminé.

Dans les conditions régulières, le but de la taille est d'équilibrer la végétation du sujet, de rectifier sa tenue, de provoquer une belle floraison et de l'entretenir dans cette voie. On taille en toute saison. Toutes les saisons ne conviennent pas indifféremment à tous les arbres, arbrisseaux et arbustes. Le moment de l'opération est basé sur l'époque de floraison de la plante et sur son organisation florale, c'est-à-dire que si l'œil est floral, comme celui du Lilas, il ne faut pas le couper avant son épanouissement; tandis que l'on peut tailler un Althéa, les fleurs se montrant sur les scions vers la fin de l'été, et l'on peut tailler les jeunes rameaux de l'Aubépine, parce que les corymbes se forment sur le bois de deux ans, au moins. Il reste bien entendu que si on ne jugeait pas à propos de tailler l'un ou l'autre, il grandirait plus vite et n'en fleurirait pas moins.

On pourrait donc poser en principe que la taille d'un arbrisseau— en la supposant nécessaire— sera appliquée, soit en hiver, soit en été, de telle sorte que les jeunes pousses qui en résulteront seront favorables à l'aspect du sujet, et produiront des fleurs.

Ainsi, par exemple, tailler pendant le repos de la végétation, c'est-à-dire après la chute des feuilles et avant la montée de la sève, les espèces qui fleurissent dans le cours de l'été sur le jeune bois : tels sont les Rosiers remontants, les Spirées Fortune, les Céanothes, les Symphorines, etc. C'est la *taille d'hiver* ou *en sec*.

Tailler au printemps ou en été, pendant la végétation, aussitôt la floraison printanière terminée, les espèces qui fleurissent au début de la sève sur le vieux bois, ou rameau de l'année précédente; tels sont les Rosiers non remontants, les Lilas, les Pruniers d'ornement, les Seringas, les Weigélies, les Spirées à feuille d'obier, de Reeves, etc. C'est la *taille d'été* ou *en vert*.

Le moment précis de la taille d'été doit être calculé de façon que les jeunes rameaux qui en résulteront aient encore le temps de se développer et de se lignifier pour fleurir l'année suivante. Donc, tailler plus tôt un sujet plus âgé, ou dans un terrain plus ingrat.

En ce qui concerne l'application de la taille longue ou de la taille courte, nous dirons que la taille longue est préférable, particulièrement aux opérations d'été. Le plus prudent serait de tailler, en vert ou en sec, sur la même plante, *long* les rameaux forts et bien placés, *court* les rameaux faisant confusion ou mal placés. Certains genres, comme le Chamécerisier, l'Épine-vinette, la Coronille, s'accoutument de ce traitement. C'est la *taille combinée*.

Nous indiquerons tout à l'heure les cas de taille très-courte ou *recépage*.

Le *pincement* de juin en août, des rameaux effilés, grêles, divariqués, est un moyen trop insuffisamment employé pour donner une tournure à l'arbuste et augmenter ses éléments florifères.

Si nous insistons sur ce point, c'est que la taille, étant souvent confiée à des mains inexpérimentées, le résultat n'est pas celui que l'on désire. Mauvaise tenue de la plante, peu ou point de fleurs.

Combien de fois n'avons-nous pas répété à ces massa-

creurs d'arbustes, que le tronçonnement qu'ils infligeaient à des Cytises-ébéniers supprimait l'apparition de grappes élégantes et conduisait l'arbre à la mort; tandis que le récépage d'un Framboisier du Canada, d'une Spirée Lindley provoquerait à l'automne ces corolles violacées ou ces panicules amples bien connues des amateurs.

Combien de fois ne nous sommes-nous pas élevé contre cette tonte brutale aux cisailles, ne respectant rien, tandis qu'une opération intelligente, faite au sécateur, nettoie la plante, éclaire les parties confuses, retranche les brins inutiles, ménage les beaux rameaux, et procure à son propriétaire la véritable jouissance de son bien.

Amateurs ou praticiens, essayez divers systèmes de taille — voire la non-taille — sur des individus de même sorte, et rendez-vous compte des résultats pour vous guider l'année suivante.

Ces données générales étant admises, nous passerons en revue les espèces principales.

Alisier. Allouchier. Azerolier. Floraison printanière, fructification automnale. — Tailler peu ou pas du tout.

Althéa. Floraison en août et septembre. — Taille d'hiver.

Amandier. Floraison hâtive. — Taille d'été; pincement des rameaux.

Amorpha. Floraison en août. — Tailler rarement, sauf les rameaux déjetés.

Amygdalopsis. Floraison précoce. — Tailler aussitôt la fleur passée.

Aubépine. Floraison printanière. — Tailler rarement ou long en hiver sur les jeunes rameaux.

Baccharide. Fleurit à l'automne. — Tailler avant la sève et après les gelées.

Baguenaudier. Fleurs et fruits en été. — Tailler peu, assez long et en hiver.

Broussonetier. Fleurs et fruits en été. — Taille nulle.

Budleye. Floraison en août. — Tailler avant la sève, plus court que long.

Calycanthe. Floraison estivale. — Taille inutile.

Caragana. Floraison en mai. — Taille inutile.

Céanothe. Floraison d'été. — Tailler avant la sève, plutôt court.

Cerisier. Floraison printanière. — Taille inutile.

Chamécérisier. Floraison hâtive. — Taille d'hiver, combinée, longue et courte à la fois.

Chœnomeles. (Cognassier du Japon). — Floraison précoce. — Taille superflue, sinon d'été.

Corète. Rhodotype. Floraison printanière. — Taille inutile, sinon pour la ramification.

Cornouiller. Fleurs et fruits ne réclament pas de taille, mais la production des rameaux à écorce colorée (*C. sanguin*) est plus belle après la taille d'hiver.

Coronille. Floraison printanière. — Taille d'été, modérée, ou taille d'hiver, combinée.

Cytise. Floraison printanière. — Taille d'été sur les variétés du groupe à rameaux fins; la non-taille des variétés à gros bois est préférable.

Deutzie. Floraison printanière. — Taille combinée d'hiver et d'été, ou taille d'été seule, et assez longue.

Épine-vinette. Même observation qu'au précédent.

Forsythie. Floraison fin d'hiver. — Taille au printemps, aussitôt la fleur passée.

Framboisier du Canada. Floraison d'été. — Recépage en hiver.

Fusain. Décoratif par ses fruits à l'automne. — Absence de taille.

Gainier. Floraison fin d'hiver. — Taille modérée, après les gelées d'hiver.

Genêt. Floraison printanière ou estivale. — Taille combinée, d'hiver.

Groseillier. Floraison précoce. — Taille d'été, modérée, longue, ou non-taille.

Hydrangée. Floraison printanière. — Taille nulle.

Indigotier. Floraison d'été. — Recépage en hiver.

Jasmin. Floraison d'été. — Taille d'hiver, assez longue.

Lilas. Floraison printanière. — Tailler aussitôt la fleur passée, et particulièrement les *Lilas Varin*, *Saugé*.

Magnolier. Floraison printanière. — Taille nulle.

Millepertuis. Floraison estivale. — Taille d'hiver.

Négondo. Il s'agit du *N. à feuille panachée*. — Tailler modérément, avant la sève, pour dresser ou former l'arbrisseau.

Noisetier. L'absence de taille favorise la fructification.

Pavier. Floraison hâtive ou d'été. — Taille nulle.

Pêcher. Floraison printanière. — Taille en vert pour obtenir de jeunes pousses florifères.

Pivoine. Floraison printanière. — Taille nulle.

Plaqueminer. Arbre ou arbrisseau à ne pas tailler.

Poirier. Pommier. Les espèces ornementales de ces deux genres ne sont soumises à la taille d'hiver ou d'été comme leurs congénères fruitières, que pour donner ou conserver la *forme* du sujet.

Prunier. Prunellier. Floraison précoce. — Tailler aussitôt la floraison terminée.

Ptélée. Taille combinée pour rectifier le port de l'arbuste.

Redoul. Recépage d'hiver.

Robinier. Floraison hâtive, et parfois remontante. — La taille est inutile, sauf pour le *R. inerme* que l'on maintient en boule, et le *R. rose* que l'on peut tailler en hiver.

Seringa. Floraison printanière. — Taille combinée : on éclaircit en hiver les parties confuses ; on coupe assez long en été les branches défleuries ou déjetées.

Spirée. Taille d'hiver aux espèces fleurissant en été ou à l'automne : les *Spirées de Fortune*, de *Fontenay*, de *Billiard*, *Douglas*, à *feuille de sorbier*, à *feuille de saule*, très fleurissant, de *Regel*, à *fleur en corymbe*, etc.

Taille d'été aux espèces à floraison précoce : les *Spirées à feuille de prunier*, à *feuille de millepertuis*, à *feuille d'orme*, à *feuille d'obier*, de *Reeves*, *Van Houtte*, etc.

Recéper ou tailler court les *Spirées Lindley* et à *feuille d'allouchier*. On peut éviter de tailler les espèces naines : *S. de Fortune blanc*, de *Thunberg*, à *fleur de lilas*, etc.

Staphylée. Floraison printanière. — Taille inutile.

Sumac. Se ramifie et fleurit sans le secours de la taille.

Sureau. Taille combinée, ou absence de taille pour jouir des fleurs au printemps, des fruits à l'automne.

Symphorine. Floraison d'été et fructification d'automne. — Taille combinée en hiver.

Tamarix. Tailler en hiver les espèces qui fleurissent en été, sur jeunes scions (*T. de l'Inde*).

Tailler au printemps, aussitôt la fleur passée, les espèces de première floraison, sur vieux bois (*T. de Narbonne*).

Troène. Floraison printanière. — Tailler après fleur.

Viorne. Floraison printanière. — Taille nulle.

Weigélia. Floraison précoce. — Taille nulle ou combinée aussitôt la fleur passée.

Nous ne parlons pas des arbustes à feuillage persistant; il est bien rare qu'on ait à leur faire subir la tonte, la floraison n'étant souvent ici qu'un accessoire ornemental.

Quant aux espèces à tige volubile, grimpante ou rampante, on les utilise en espalier, en berceau, en tapis; c'est plutôt un palissage qu'une taille.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Bouturage des œillets. — L'année dernière, me disposant à bouturer mes œillets de fantaisie et flamands, je taillai mes boutures et les mis en état. Après avoir lié chaque sorte solidement, je plaçai chaque lot séparément dans un pot rempli d'eau. Je les mis ensuite à l'ombre sous des arbustes jusqu'à ce que l'endroit où je devais planter fut prêt, sauf un de ces lots qui resta dans le pot. Je ne vis mon erreur que trois semaines et plus après, et quand j'examinai ces boutures, je m'aperçus qu'elles avaient toutes des racines. Je les plantai et ne perdus pas une plante. Cette année j'adoptai cette méthode pour mes boutures, seulement au lieu de les placer à l'ombre je les

mis au soleil; les boutures sont toutes parfaitement reprises et ont donné des pousses vigoureuses.

(*Revue horticole*).

..

Le raisin de Schiras, par M. le D^r PIGEUX. — J'ai eu la bonne fortune de rapporter de mes excursions du Levant un des plus délicats, des plus féconds et des plus parfumés cépages que je connaisse; on le nomme raisin de Schiras (l'une des capitales de la Perse) et par erreur raisin de Corinthe. En Orient il est l'objet d'un commerce considérable. Deux pieds de ce charmant raisin se distinguent entre les nombreuses variétés de vigne dont j'ai enrichi mon jardin. Au bout de vingt-trois ans de pousse, les ceps ont acquis près de dix centimètres de diamètre, et leurs branches innombrables me donnent annuellement plus de trois cents grappes, dont quelques-unes pèsent jusqu'à sept cent cinquante grammes, et en moyenne dépassent trois cents grammes. Je puis compter sur cent livres de raisin qui arrivent à maturité, en bonne exposition, vers le milieu et au plus tard fin juillet. Ce raisin a la peau très fine et très délicate, tout en étant assez résistante pour supporter un transport en chemin de fer. Généralement il n'a pas de pépins, ce qui provient de ce qu'il est monoïque, et n'a que des fleurs femelles qui ne coulent jamais. On peut le féconder, et il se féconde parfois de lui-même, à l'aide du pollen des raisins voisins. Ses grains ne sont pas plus gros qu'une forte groseille, ses divisions ont la forme d'une grappe de ces fruits et se mangent de même. Il est clair et d'un beau jaune à parfaite maturité. Il y a avantage à l'entre-cueillir et à ne pas le laisser trop tardivement sur les ceps parce qu'il s'égrène facilement. Un peu avant sa parfaite

maturité, si on le plonge deux fois dans de l'eau alcaline à 60 degrés, il se sèche aisément et sert dans les pâtisseries anglaises sous le nom de raisin de Corinthe (frais, il convient sur un fond de pâtisserie déjà cuite, sur laquelle on verse un sirop de sucre bouillant; c'est une tarte des plus appétissantes). Comme tous les raisins à grosse moëlle, il demande une taille longue et se prête à des formes très étendues, sans jamais épuiser sa production qui ne fait que s'accroître d'année en année. Il est toutefois profitable de supprimer des pousses adventives qui restent vertes et qui ne servent presque jamais à former des branches productives. Il est bon de laisser au moins trois yeux sur chaque bourgeon pour épuiser sa sève excessive. Parmi tous les cultivateurs de raisins qui exposent des cépages, dits de Corinthe, fort peu possèdent le vrai Schiras (1); ils donnent pour tels des raisins sans pépin, il est vrai, qui avortent comme le Gros-Coulard ou le Sultaniesh, mais je n'ai presque jamais vu le vrai Schiras ni dans nos belles expositions de Paris, ni même au Havre où il y avait cependant plus de deux cents variétés de raisins bien distinctes.

(*Le Nord-Est agricole et horticole*).

*
**

Boutures de Bégonias. — M. FOUCARD père emploie de la sciure de bois neuve, avec un bon drainage, dans une serre à l'air libre; au bout de cinq jours ses plantes sont enracinées.

(*Société d'horticulture de Saint-Germain-en-Laye.*)

(1) Le jardin d'expériences de la Société possède un pied de Schiras dû à la bienveillance de M. le docteur Pigeaux.

(*Note de la Rédaction*).

Ordre du jour de la Séance

DU 6 JANVIER 1878.

Ouverture de la Séance à 2 h. de l'après-midi.

Admission du procès-verbal.

Adoption de deux Membres nouveaux.

Dépouillement de la correspondance.

Communication des décisions du Conseil d'administration.

Compte-rendu des travaux de l'année 1877, par M. le Secrétaire-Général.

Rapport de la commission permanente sur les produits exposés.

Tirage de la loterie.

La réunion du Conseil d'administration aura lieu le DIMANCHE 30 DÉCEMBRE, à 3 heures très-précises de l'après-midi, dans l'une des salles de l'Ancien Évêché.

ART. 6^e du Règlement : Tout membre de la Société qui voudra cesser d'en faire partie devra donner sa démission, par écrit, au Président de sa section, en temps utile pour qu'elle puisse être transmise au Secrétaire-général avant le 15 janvier suivant.

Leçons d'Horticulture

JANVIER 1878.

- Senlis* : Dimanche 6, à midi 1/2, au jardin de la Société.
- Pontarmé* : Lundi 7, à 10 h. du matin, chez M. Dupuis.
- Plailly* : Lundi 7, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
- Montlévêque* : Dimanche 13, à 9 h. du matin, chez M. Brochon.
- Nanteuil* : Dimanche 13, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
- Vineuil* : Mercredi 16, à 9 h. du matin, chez M. Dupré.
- Gouvieux* : Mercredi 16, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
- Crépy-en-Valois* : Jeudi 17, à 10 h. du matin, à la mairie.
- Betz* : Jeudi 17, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
- Verberie* : Dimanche 20, à 10 h. du matin, à la mairie.
- Fleurines* : Dimanche 27, à 10 h. du matin, chez M. Demichy.
- Pont-Ste-Maxence* : Dimanche 27, à 2 h. de l'après-midi, chez M. Palmer.
- Ermenonville* : Jeudi 31, à 10 h. du matin, à la mairie.
- Plessis-Belleville* : Jeudi 31, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.